

LEXMARK™

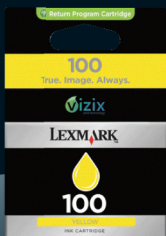
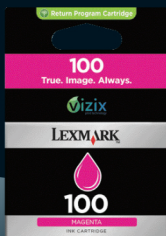
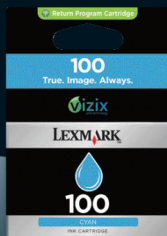
LA COULEUR REMBOURSÉE

Jusqu'au **31 décembre** 2009

Pour l'achat combiné d'un multifonction de la nouvelle gamme jet d'encre Lexmark et d'un jeu de cartouches supplémentaire, Lexmark vous **rembourse l'achat de vos 3 cartouches couleur** jusqu'à 50€^{TTC*}.



Modèle présenté Interact S605
Écran tactile myTouch
Impression sans fil Wi-Fi n
4 cartouches séparées
Garantie 3 ans



REMBOURSÉ

*Offre valable sur les multifonctions Impact S305, Interpret S405, Intuition S505, Interact S605, Prospect Pro205, Prevail Pro705 et soumise à conditions voir modalités au dos. Photos non contractuelles.

www.lexmark.fr

Formulaire de demande de remboursement

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone fixe :

email :

Je souhaite recevoir des offres promotionnelles de Lexmark

Pour être complet, votre dossier doit comporter les éléments suivants :

- Le présent formulaire dûment rempli ci-dessus
- La photocopie de votre ticket de caisse prouvant l'achat combiné de votre multifonction jet d'encre Lexmark Impact S305, Interpret S405, Intuition S505, Interact S605, Prospect Pro205 ou Prevail Pro705 et d'un jeu de cartouches supplémentaire Cyan, Magenta, Jaune et Noir jusqu'au 31/12/09.
- Les codes barres originaux des produits découpés sur les cartons d'emballage respectifs
- Un RIB ou RIP
- Ce formulaire devra être retourné au plus tard le 31/01/10

Offre Lexmark Cartouches couleur remboursées – N409

Sogec Gestion
91973 Courtaboeuf Cedex

Conditions de l'offre :

1. L'offre est valable pour toute personne physique résidant en France métropolitaine à l'exception des personnes appartenant aux familles des employés de l'organisateur de l'offre (à savoir Lexmark International SAS), des agents de l'organisateur et de toute personne intervenant dans l'administration ou l'organisation de cette offre. L'offre est également limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même téléphone).
2. Offre valable du 26 septembre au 31 décembre 2009 pour tout achat combiné d'un multifonction jet d'encre Lexmark Impact S305, Interpret S405, Intuition S505, Interact S605, Prospect Pro205 ou Prevail Pro705 et d'un jeu de cartouches supplémentaire Cyan, Magenta, Jaune et Noir dans les enseignes participant à l'opération et dans la limite des stocks disponibles.
3. **Modèle Impact S305** : le remboursement s'effectuera sur la base maximale de 28,56 € ^{TTC} pour les 3 cartouches couleur individuelles N°100, ou la base maximale de 26,62 € ^{TTC} pour le multi-pack couleur N°100. **Modèles Interpret S405, Intuition S505, Interact S605, Prospect Pro205, Prevail Pro705** : le remboursement s'effectuera sur la base maximale de 28,56 € ^{TTC} pour les 3 cartouches couleur individuelles N°100 ou la base maximale de 51,34 € ^{TTC} pour les 3 cartouches couleur individuelles N°100XL ou la base maximale de 26,62 € ^{TTC} pour le multi-pack couleur N°100 ou la base maximale de 47,55 € ^{TTC} pour le multi-pack couleur N°100XL.
4. Toute demande de remboursement effectuée par virement bancaire doit être retournée au plus tard le 31/01/10 à compter de la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi). La présente offre ne peut être cumulée avec d'autres offres promotionnelles. L'envoi du formulaire de demande de remboursement vaut acceptation des présentes Conditions Générales.
5. Pour toute demande de remboursement effectuée par virement bancaire, le participant devra joindre à la présente offre un RIB/RIP ou un document renseignant ses données bancaires, correctes et complètes, sur un compte situé en France métropolitaine. La collecte des données bancaires a pour seul but de permettre le remboursement par virement. Elles ne sont conservées que dans le cadre de cette offre et seront détruites un mois après le remboursement. Toute demande incomplète ou illisible ne pourra être validée. En cas de demande incomplète ou illisible, la Sogec renverra ladite demande au participant qui disposera d'un délai de 7 jours calendrier pour la retourner dûment complétée. A défaut, aucun remboursement ne sera effectué.
6. Sous réserve du respect des articles susvisés, le remboursement sera effectué sous un délai de 30 jours maximum par virement bancaire ou par chèque selon son choix.
7. Aucun justificatif d'achat ne sera retourné. Lexmark décline toute responsabilité en cas de perte, de retard, d'altération ou d'erreur affectant les demandes (erreur d'adresse...), sauf en cas de faute ou de manquement délibéré de la part de Lexmark. Lexmark n'est pas responsable des défaillances ou autres dommages techniques, matériels, logiciels, de serveur ou de site Web.
8. Lexmark se réserve le droit de mettre fin à cette offre moyennant le respect d'un préavis raisonnable.
9. Lexmark ne saurait être tenu responsable de l'état d'approvisionnement des stocks et de la disponibilité des produits dans les dites enseignes.
10. Pour toutes données personnelles recueillies auprès du participant au cours de la présente offre, Lexmark déclare avoir effectué toutes les déclarations obligatoires auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Pour l'exercer, il suffit de contacter Lexmark International SAS, ISD, 18 rue Gustave Flourens 92150 Suresnes.

Plus de 60 % des entreprises du CAC 40 utilisent déjà Lexmark

LEXMARK